

GÉRAUD SPIRE

“Notre avenir est dans l’Europe”



“Mobiliser l’intelligence et l’énergie” a lancé le président de la CCI au cours d’un rapport d’activité doublé d’un vigoureux plaidoyer pro-européen.

“Dont acte !” Mais la victoire du non français au référendum sur la Constitution européenne laisse un goût pour le moins amer sur la langue de Géraud Spire. Devant les membres titulaires, réunis en assemblée générale le lundi 20 juin dernier, le président de la CCI n’a pas voulu cacher sa déception. “Ce jour là, le peuple s’est trompé car il a été trompé par des arguments qui tronquaient le texte” a-t-il estimé, en appelant cependant à “reprendre la marche de l’avenir”. Et pour lui, “notre avenir est dans ce marché européen de 450 millions de personnes et

pas dans nos frontières héritées du XIX^{ème} siècle”. Une conviction, et des actions parmi lesquelles le “partenariat recherché avec la CCI de Munich et la Haute-Bavière”, et la valorisation de l’apprentissage de la langue allemande qui s’en suit, constitue l’un des axes privilégiés.

“Mobiliser l’intelligence et l’énergie. Moins d’institutionnel. Plus de terrain pour plus d’utilité et d’efficacité” promet le président Spire. Message reçu cinq sur cinq par les membres titulaires et le personnel, qui savent combien la situation économique ardennaise reste fragile. Certes, expliquait Géraud Spire le “bâtiment” a connu une activité correcte durant ces premiers mois, mais l’industrie connaît “un creux” depuis début 2005 alors que 2004 s’était bien terminée. La hausse des prix des matières premières et la pression de la concurrence étrangère soumet-

tent l'économie ardennaise à des "fluctuations" qui peuvent la déstabiliser davantage.

"Sensible au cri d'alarme des PME"

C'est pourquoi l'union est plus que jamais présentée comme LE sujet d'actualité. Une manière aussi de pratiquer l'Europe dans les Ardennes. A cet égard, la concordance de vue entre les présidents Spire et Huré s'est avérée totale. Et le désir de partenariat fréquemment évoqué. De l'importante modernisation du port de Givet, dont les appels d'offres débutent le 25 juillet, aux travaux d'aménagement des zones industrielles de Donchery et Tournes

pour capter les investisseurs ; du développement de l'action internationale et de la formation supérieure jusqu'aux programmes communs favorisant le développement économique (*"il faut multiplier les exemples comme Sparteck"*) : les projets de la CCI sont entrés en résonance avec ceux affichés par le président du Conseil Général. L'esprit du Contrat territorial sans doute. Et la même conscience d'une urgence. *"Il faut agir rapidement"* exhortait ainsi Géraud Spire.

Parce qu'elle peut compter sur des "finances saines" et un actif de l'ordre de 30 M €, la CCI s'est affirmée par la voix de son président comme un partenaire fiable et solide dans "le plan d'action" qu'elle entend mener

avec le Conseil Général des Ardennes. Et de rappeler au passage au sénateur Huré la très forte demande des PME d'un véritable allègement des charges sociales pour favoriser l'embauche. *"Je suis sensible à leur cri d'alarme"*, disait-il, évoquant la récente lettre ouverte signée par plus d'une centaine de PME ardennaises. Histoire de ne pas faire oublier que la CCI compte bien consolider cet *"espace légitime d'expression des intérêts des entreprises"*. Car *"il n'y a pas de social sans économie performante"*.

BENOÎT HURÉ

Conseil Général Mobilisation générale

Dans son intervention devant les délégués consulaires réunis le 20 juin dernier en assemblée générale comme, quelques heures plus tard, dans une interview exclusive, le sénateur-président du Conseil général des Ardennes s'est livré à un volontariste plaidoyer en faveur du rassemblement des forces. Et annoncé en primeur à la CCI que le Département était prêt à préfinancer les très attendus travaux routiers entre Charleville-Mézières et Rocroi pour renforcer la branche Ouest de l'Y ardennais.

"C'est le moment ou jamais" pour le sénateur Benoît Huré, président du Conseil Général depuis un an. *"Nous sommes prêts à préfinancer la part des autres dans les travaux routiers sur la branche ouest, entre Charleville-Mézières et Rocroi"*, a-t-il expliqué devant les membres titulaires visiblement séduits par le discours volontariste et la détermination tranquille du chef de l'exécutif départemental. C'est donc toute *"la force de frappe financière"* du Département que Benoît Huré



entend bien mobiliser pour “lever les fonds” (270 à 300 M €) en cas de retard dans le versement des participations prévues de l’Etat et de la Région. Si l’enquête d’utilité publique commencera bien début juillet pour se terminer en septembre, respectant en cela le calendrier, le président Huré se veut cependant prudent. Surtout en ces temps de difficultés financières de l’Etat et de déficits publics. Ne pas perdre de temps ! “C’est vraiment urgent” plaide-t-il. “Dans dix ans, il sera trop tard”.

“Recourir à l’emprunt”

Pour “donner l’impulsion au développement d’activités nouvelles et renforcer les activités existantes, pour

réduire le chômage, retenir notre jeunesse et accueillir de nouveaux habitants dans ce département”, Benoît Huré croit aussi aux vertus des grands travaux d’équipement, surtout quand il s’agit d’infrastructures routières. Son ambition : arrimer le plus solidement possible les Ardennes à l’Europe du Nord en facilitant la circulations des biens et des hommes, sur route, sur rail et sur l’eau (modernisation du port de Givet). Son “Plan routier ardennais” affiche des objectifs “ambitieux mais faisables” selon lui : “95% du territoire ardennais à un quart d’heure d’un échangeur autoroutier. 95% du territoire ardennais à 30 minutes d’une rame TGV”. Pour cela, Benoît Huré n’hésite pas à bousculer quelques tabous, notamment sur l’em-

95%

du territoire ardennais
à un quart d’heure
d’un échangeur autoroutier

95%

du territoire ardennais
à 30 minutes
d’une rame TGV

prunt. Pesant 18% du budget 2005 du Département, l'emprunt est certes "à manipuler avec précaution". Mais, explique-t-il, "il faut y recourir quand il s'agit d'infrastructures déterminantes pour les générations futures".

Et Benoît Huré est prêt à prendre d'autres risques, plus politiques ceux là. A deux ans des sénatoriales, il affirme ne pas avoir peur d'être mis en difficultés sur l'épineux dossier de "la réorganisation de l'offre en collèges". La réalité d'une baisse importante du nombre d'élèves (20.000 en 1982, 13.000 en 2005) pose la question d'une mutualisation des moyens. Si le président Huré n'a rien dévoilé du détail de ces propositions concrètes, il a cependant là aussi affiché les ambitions du Conseil Général, notamment dans le domaine de l'enseignement des langues : apprentissage d'une deuxième langue dès la sixième et "immersion linguistique" plus longue qu'aujourd'hui. Le président Huré s'est en outre très clairement prononcé pour un programme d'équipements en nouvelle technologie dans les collèges ardennais.

Un SPL grandeur nature

"Faire ensemble ce que l'on ne peut pas faire tout seul". Benoît Huré croit aux vertus du partenariat autant qu'à celles des grands travaux. "C'est une culture chez moi" confie-t-il. D'autant que pour lui "les Ardennes ne peuvent plus se payer le luxe des divisions et des querelles politiciennes". Par ailleurs "l'époque n'est plus à un système de fonctionnement autoritariste", il prône une politique de responsabilité partagée. "Fédérer, se rassembler sur l'essentiel, c'est un processus payant à l'arrivée". A cet égard, Ardennes Expansion, cofinancée par le Conseil Général et la CCI, lui paraît exemplaire de l'action à

mener. Surtout quand il s'agit de développer le dialogue et les actions communes entre les différentes chambres consulaires et tous les acteurs de la bataille pour le développement.

Encore convient-il de la rendre plus visible, à l'intérieur comme à l'extérieur du département. La marque "Ardennes de France", dont l'association porteuse tiendra son assemblée générale début juillet, peut en être aussi l'un de ses bras armés. "Il s'agit de promouvoir tous les produits ardennais". L'ensemble des savoirs faire et des atouts géographiques réunis sous une même marque déposée. Un Système Productif Local (SPL) grandeur nature. Une garantie de qualité, au travers de laquelle, public et privé, appelés à la mobilisation, sont invités à collaborer.

Benoît Huré ne fait pas mystère de l'enjeu. "Développer l'économie, c'est aussi régler les problèmes sociaux. C'est du gagnant-gagnant" estime le président du Conseil général. 10% de son budget sont consacrés au versement du RMI, soit 68 M€ sur un an. Bientôt, sous l'effet des nouvelles obligations de la décentralisation, le Département passera de 730 personnes à 1250. Le fonctionnement, dépenses sociales incluses, représentent 60% du budget, entravant d'autant l'investissement, aujourd'hui limité à 40%. "Il est plus qu'urgent que l'Etat se réimplique" appelle-t-il, pour que les charges "personnel" ne dérapent pas. Cependant, Benoît Huré sait combien les Ardennais doivent d'abord compter sur leurs propres forces et leurs atouts singuliers. Les changements, à l'œuvre en Europe du Nord, placent selon lui les Ardennes à un moment historique.

"Il ne faut pas que l'on se rate!".

Crédit de taxe professionnelle : ne pas se précipiter !

Surtout ne pas se précipiter ! Le conseil sonnait étrange dans l'appel à la mobilisation générale et à l'intervention rapide lancé de concert par les présidents de la CCI et du Conseil Général.

En l'absence des circulaires d'application sur les nouvelles mesures de crédit d'impôt, bénéficiant à certaines entreprises situées dans une zone d'emploi reconnue en grande difficultés, il est urgent d'attendre, semble-t-il.

Une chose est sûre, comme l'ont confirmé le sous-préfet de Sedan, M.Pichon, et le directeur des services fiscaux M.Chantreau, 362 communes, (c'est à dire plus des 3/4 des communes ardennaises), sont concernées par les crédits de taxe professionnelle, décidés par le Gouvernement, pour lutter contre les délocalisations. Et Vouziers bénéficiera bien d'une telle mesure, le Journal Officiel l'ayant officiellement situé, en mai dernier, dans la vallée de la Meuse. Pour le reste, bien des incertitudes subsistent. Ainsi de la définition fiscalement exacte d'un emploi industriel. Primordial quand le seuil de 10% d'emplois industriels (et 12% de taux de chômage) est requis pour qu'une zone entre dans le cadre d'un dispositif qui peut faire économiser jusqu'à 1000 € par emploi.